



# CHAMPVANS Infos

N° 292  
Été 2020



**Champvans,  
naturellement dynamique !**

**Municipales 2020**  
*Découvrez vos  
nouveaux élus*

*Page 4*

**Dossier**  
**Budget municipal  
2020**

*Pages 8 & 9*

**COVID-19**  
*Comment Champvans  
s'est adapté ?*

*Page 12*

# ÇA BOUGE À CHAMPVANS

## Passage de témoin au bureau de tabac

**Eric TREFF a succédé à Philippe ROSAIN à la tête du bureau de tabac. Un changement dans la continuité puisque le nouveau propriétaire était l'employé de l'ancien.**



Eric TREFF, le nouveau gérant du Tabac-Presserie de notre commune, originaire de Rochefort-sur-Nenon, est âgé de 58 ans et possède une formation de comptable. Après 20 ans passés au service informatique de la base Intermarché, il a travaillé dans la comptabilité pour une association avant d'effectuer des remplacements pour compléter son temps de travail. C'est ainsi qu'il est venu travailler à Champvans. Depuis 2017, il était l'employé de Philippe ROSAIN et s'épanouissait dans ce contact avec la clientèle et ce commerce de services. M. ROSAIN a pris la décision de vendre son fonds de commerce suite à des problèmes de santé, et a naturellement proposé à son employé d'acheter. Face à cette opportunité, un accord a été rapidement trouvé et le 3 juin, le changement de propriétaire a eu lieu.



Remise des clés

L'enseigne offre de nombreux services comme le tabac, presse, cigarettes électroniques, Relais Poste, dépôt de pain, recharges téléphoniques, jeux, carterie, boissons à emporter, confiseries, transfert d'argent, dépôt

vente de vêtements, jouets, cartes grises, timbres fiscaux, et **retrait de liquide**. Une prestation d'autant plus utile en l'absence de distributeur d'argent. Le Cash back permet ainsi de retirer des espèces après avoir réalisé un achat par carte bancaire, et cela quelque soit la banque émettrice du client. Prochainement, les nouveautés en librairie et un service de relais de colis devraient venir compléter cette gamme de prestations. Même si le tabac continue à représenter la majorité du chiffre d'affaire, la diversification encouragée par la Confédération nationale des Buralistes devrait à l'avenir enrichir encore les services proposés, pour la plus grande satisfaction de tous.

Tabac : 3 Place du 1er mai - 03.84.79.28.09. Ouverture du lundi au vendredi : 7h /12h et 14h/19h, samedi : 7h30/12h et 14h/18h, dimanche : 7h30/12h.

## Nouveau : vente directe à la ferme !



Installée depuis le 1er février 2020 - suite à une reconversion professionnelle spécifique - Sabrina BATAILLARD propose à la vente divers produits réalisés sur place : **fromages de chèvre, fromages blanc, oeufs et prochainement miel.**

L'année prochaine, un projet d'animations pédagogiques devrait permettre d'accueillir des groupes scolaires et des centres de loisirs sur le Mont Coq. Des animations ludiques permettront aux enfants de découvrir, tout en s'amusant, le monde animal et végétal local. Une immersion verte qui permettra de sensibiliser la nouvelle génération sur l'importance du respect de l'environnement et des populations animales de tous genres. A suivre donc...

**Vente directe tous les samedis :**

10h/12h et 17h/19h - Réservation conseillée



2 La ferme de Binette - 70 rue de Damparis - Champvans - 06 13 59 02 50

## ...ÉCHOS CHAMPVANNAIS...

### L'artiste à la tronçonneuse



M.

Bertrand

DALKA,

natif de

Champvans, a monté

l'entreprise Bertrand Bois Services et c'est en observant les oeuvres du sculpteur Adrien qu'il s'est découvert une passion pour la sculpture à la tronçonneuse. Quand il coupe un arbre chez un particulier, il sculpte la souche et la transforme en champignon. Ces créations peuvent s'admirer en différents lieux de la commune : impasse du Tunnel, rue Sous-Plumont, rue de Damparis, à Moulin Blanc mais aussi en Côte d'Or et certaines ont même été transportées à Paris ! "C'est la nature qui fait tout" dit-il, c'est elle qui lui donne l'inspiration.



#### Champvans Infos

Trimestriel d'information municipale de la mairie de Champvans

Directeur de la publication :

**Dominique MICHAUD**

Rédacteur en chef :

**Bruno DUPUIS**

Conception, Rédaction & Crédits

photos : Mairie de Champvans

IPNS à 700 exemplaires

Dépôt légal : 11/12/1989



**L**es élections municipales se sont déroulées le 15 mars, deux jours avant le confinement total, dans le contexte très particulier que vous connaissez. Je voudrais remercier sincèrement les 334 votants qui se sont déplacés malgré la situation sanitaire et le faible enjeu électoral.

L'annulation de l'installation du Conseil Municipal a obligé l'exécutif sortant à poursuivre son activité face à une crise inédite. Nous avons dû, dans l'urgence, mettre en place un plan de continuité d'activité des services municipaux.

Notre priorité a été, dès le début du confinement, d'assurer un suivi personnalisé des plus vulnérables d'entre nous. Nous avons assisté

les professionnels de santé et les commerçants pour leur permettre de poursuivre leur indispensable activité.

Face à la pénurie et dans l'attente des masques commandés, un formidable élan de solidarité s'est mis en place avec un groupe de couturières bénévoles. Elles ont fabriqué plus de 900 masques durables, qui ont été distribués aux habitants qui le demandaient.

***"Un formidable élan de solidarité s'est mis en place"***

Nous avons pu réouvrir notre école grâce à la forte implication du directeur, de l'équipe enseignante et de nos agents. Les élèves sont accueillis dans le respect du très contraignant protocole sanitaire.

Un grand merci à celles et ceux qui se sont impliqués pour que nous puissions passer cette période particulière le mieux possible.

Je voudrais aussi remercier chaleureusement les élus sortants pour leur engagement sans faille, pour certains, depuis de nombreux mandats.

***"Je voudrais remercier les élus sortants"***

Depuis le 27 mai, la nouvelle équipe et son exécutif sont en place et en action. Les commissions sont installées mais restent à compléter. La commission information, qui s'est très vite réunie, est heureuse de vous présenter son nouveau **"Champvans Infos"**.

Notre Conseil est renouvelé et rajeuni. Je suis confiant en sa motivation et sa capacité à prendre les meilleures décisions pour permettre un développement harmonieux de notre Commune. Champvans restera un village attractif et dynamique où il fait bon vivre ensemble !

***Dominique MICHAUD***  
***Maire & Vice-président du Grand Dole***

## Retour en images sur l'installation du nouveau conseil



Le nouveau conseil s'est réuni en date du 27 mai - dans le respect des mesures sanitaires - afin de procéder à l'élection du maire et des adjoints.



A l'issue d'un tour unique, **Dominique MICHAUD a été élu maire de Champvans**, à l'unanimité des voix.

Le conseil a ensuite procédé à l'élection des 4 adjoints qui formeront, à ses côtés, l'exécutif municipal. Il a ensuite installé les différentes commissions.



# Actualités

**Dominique  
MICHAUD  
MAIRE**



## La nouvelle équipe municipale

### LES ADJOINTS AU MAIRE



**Thierry MADER**  
**1er Adjoint**

*Chargé des Finances  
et des Bâtiments*



**Sylvie DUCUGNON**  
**2ème Adjointe**

*Chargée des Affaires  
sociales et de la vie  
associative*



**Eric MUGNIER**  
**3ème Adjoint**

*Chargé de la voirie et du  
cadre de vie*



**Aurore CHARPIOT**  
**4ème Adjointe**

*Chargée de la vie  
scolaire et de  
l'environnement*

MAIRIE

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Hervé MILLOT**  
*Chargé de la forêt*



**Josiane  
GOYET**



**Pascal  
TIGNOLET**



**Fabien  
JAILLET**



**Alexandra  
TERRIER**



**Florence  
GOSSE**



**Bruno  
DUPUIS**



**Sophie  
SOUBRIER**



**Nicolas  
BENEUX**



**Marie  
FAIVRE-LEMOINE**



# Assainissement



Le transfert de la compétence assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines de la Commune vers le Grand Dole est effectif depuis ce début d'année. C'est le 3 février que nous avons remis les clés de notre station d'épuration. L'exploitation (station et réseaux) a été déléguée à SUEZ.

En cas de problème sur les réseaux, vous devez dorénavant appeler l'astreinte :  
**09 77 401 126**  
(24h/24 et 7j/7)



# Voirie

## Travaux rue de Damparis

Après avoir effectué la première tranche de travaux rue de Damparis en 2018, nous avons décidé de lancer la seconde tranche (entre la rue de l'Eglise et la rue du Moulin à Vent) en 2019. Suite à des impondérables, les travaux décidés par la Commune sont finalement réalisés par le Grand Dole cette année. Depuis le 8 juin 2020, les travaux d'assainissement



sont terminés. Ainsi toutes les habitations concernées sont dorénavant reliées au réseau

séparatif de notre commune. Une pré-réception a eu lieu le mercredi 17 juin en présence de M. le Maire accompagné de trois adjoints ainsi que M. PRZYBYLA du cabinet Merlin et de M. GAIFFE conducteur de travaux au sein de la société Malpesa. Nous remercions ces deux entreprises pour leur professionnalisme, ainsi que tous les riverains pour leur compréhension, face aux désagréments causés durant toute la durée du chantier. La rue de Damparis étant de la compétence du Département, une intervention est prévue au cours du mois d'Août pour une mise en place sur la chaussée d'un enrobé à chaud sur 6 cm d'épaisseur. Le retard pris dans l'exécution de cette prestation provient de la situation exceptionnelle due au COVID mais aussi à des conditions météorologiques qui ont retardé les travaux.

6 Par ailleurs, une étude est actuellement en cours

relative à la sécurisation du carrefour rue de Damparis, rue de l'église et rue de la République. A l'issue, nous pourrions créer les aménagements destinés à sécuriser le déplacement des piétons à proximité de l'école et apaiser les vitesses.

## Travaux rue de Dole

Cette chaussée relève de la compétence du Conseil Départemental qui est seul compétent dans le choix du revêtement. Une opération de mise en place d'un enrobé à froid s'est déroulée durant la deuxième quinzaine de juin et a nécessité la mise en place d'une circulation alternée.



## Travaux rue Lanouzière



Des travaux de mise en accessibilité du trottoir côté droit - en direction de Saint Seine en Bache - sont prévus dans les prochaines semaines. La réfection de la bande de roulement sera effectuée par le département ultérieurement.

L'équipe municipale est pleinement consciente de tous les désagréments qu'ont imposé ces nécessaires travaux - ainsi que leurs retards du fait de la situation sanitaire - et tient à vous remercier pour votre compréhension.

# Travaux

## Changement de l'éclairage du stade

Dans la nuit du 6 au 7 juillet 2019, une pointe de vent a provoqué la chute de l'un des 4 mâts d'éclairage du stade. Cet incident aurait pu avoir de lourdes conséquences, mais fort heureusement il n'y avait pas de manifestation sportive à ce moment-là.



Le problème provenait d'une corrosion importante. Nous avons immédiatement procédé à un contrôle visuel des 3 autres mâts. L'un présentait des piqûres de rouille perforantes et les deux autres un début de corrosion. Pour des raisons de sécurité, il a alors été décidé de déposer dans l'urgence l'ensemble de l'installation.

Ce qui s'est produit était incompréhensible puisque les mâts sont en acier galvanisé, qu'ils ont été protégés à la base par un enduit bitumineux et que les massifs en béton avaient été drainés. Pour tenter de comprendre ce phénomène, nous avons engagé un expert de la SOCOTEC. Selon lui, le problème pourrait provenir d'une accumulation d'eau à l'intérieur du mât. La réglementation n'oblige pas à réaliser des contrôles extérieurs sur de tels ouvrages.

Une rencontre avec les responsables du club de foot (*US 3 Monts*) a été rapidement organisée car l'éclairage est indispensable pour les entraînements des équipes pendant la saison hivernale. Nous avons, grâce à la Ville de Dole, pu trouver un autre terrain pour les entraînements nocturnes. En parallèle, nous nous sommes rapprochés de la fédération de football et d'entreprises susceptibles de réaliser des travaux de remise en état.



Avant de lancer une consultation, il est nécessaire de connaître la nature précise du sol afin de pouvoir dimensionner les fondations. Ces sondages géotechniques - réalisés le 8 juin - sont donc la 1<sup>ère</sup> étape dans la reconstruction de l'éclairage des terrains de foot.

## En images...



*Démontage, par le personnel municipal, d'un mur menaçant de tomber, rue du Moulin à Vent.*



*Intervention d'un sous-traitant du Département pour sécuriser la route du Moulin Blanc.*



*Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques ont repris, comme ici rue de l'église.*

## 2020 : Une année de transition après de forts investissements en 2019

### Réalisations 2019 : 774 k€

**Voirie réseau : 168 k€** Effacements des réseaux rue de la République, rue de l'Église et le bas de la rue de Damparis. Rénovation trottoir rue de la Gare. Création d'un plateau rue de la Gare. Revêtement chemin d'Amont.

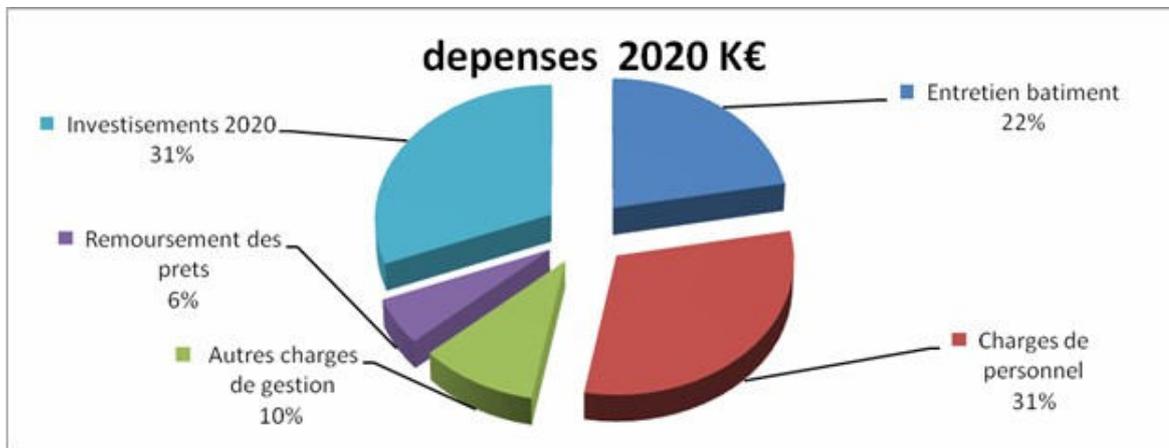
**Bâtiments : 78 k€** Reprises des toitures mairie et salle des fêtes. Rénovation d'une classe de maternelle. Accessibilité des bâtiments salle des fêtes.

**Aménagement Gai Logis : 54 k€** pour la voirie, l'éclairage et les réseaux.

**Urbanisme et acquisitions foncières : 416 k€.** Acquisition de trois maisons pour le projet pôle médical et lotissement Séniors.

**Ecole : 21 k€.** Ouvrages scolaires et matériel informatique.

**Divers : 37 k€.** Aménagement cimetière, aire de jeux au stade, matériel pour le personnel technique.



### Projet 2020 : 327 k€

**Voirie réseau : 86 k€.** Aménagement trottoir et accessibilité rue de Damparis et sécurisation rue Lanouzière.

**Bâtiments : 32 k€.** Chaufferie école maternelle, fin de la mise en conformité de l'accessibilité de la salle des fêtes.

**Equipements sportifs et jeux. 102 k€.** Remise en état des mats et de l'éclairage du stade de football.

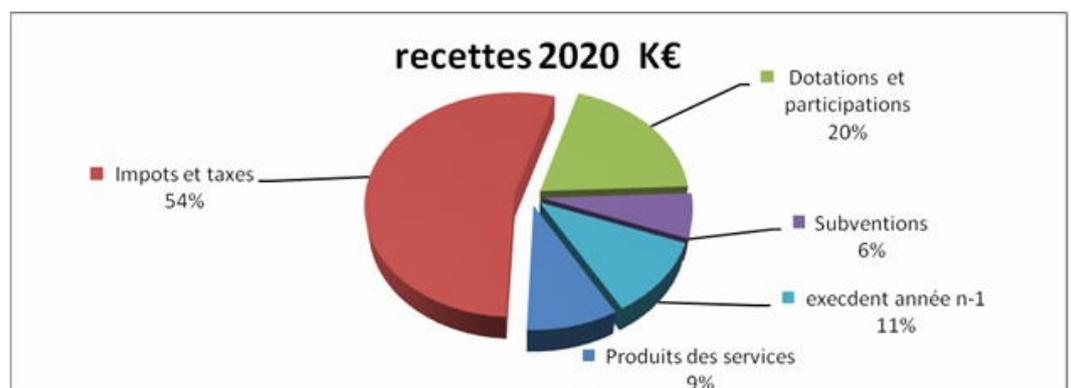
**Matériel et informatique : 8 k€.** Informatique secrétariat (Windows 10), matériel pour service technique et entretien.

**Aménagements Gai Logis : 25 k€.** Solde des travaux.

**Urbanisme et acquisitions foncières : 32 k€.** Acquisition Jardins Fontaine et sur le Mont.

**Défense incendie : 25 k€.** Solde des travaux des poteaux incendie débutés en 2019.

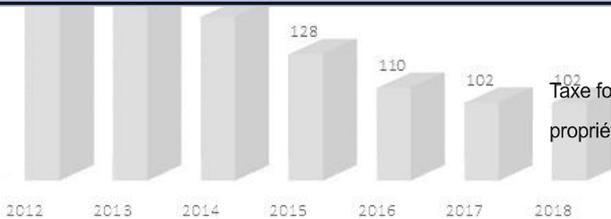
**Divers : 17 k€.** Aménagement du cimetière, aire de jeux au stade, matériel pour le personnel technique.



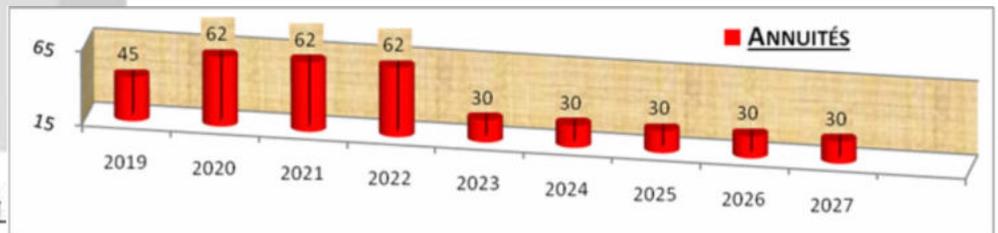
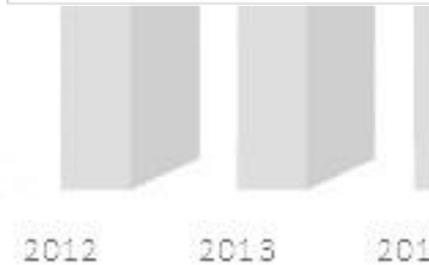
## FISCALITÉ

**Pas de hausse des taxes malgré une inflation de 1,1% en 2019**

	2019	2020
Taxe d'habitation	9.26%	9.26%
Taxe foncière propriétés bâties	15.25	15.25
Taxe foncière propriétés non-bâties	27.68	27.68



**Des dotations d'Etat en baisse de 40% depuis 2012**



## Budget des associations

**Associations champvannaises 5 k€ :** US 3 Monts, CAC 39, Les copains de la traversée, Les anciens combattants, Banda jazz, APE (parent d'élèves), Clé des chants.

**Subventions exceptionnelles 5 k€ :** Foyer rural (club house pétanque), Foyer rural matériels, Anniversaire du Jumelage (40 ans).

**Subventions extérieures 3 k€ :** essentiellement aux œuvres caritatives : Secours populaire, Resto du cœur, Secours catholique, banque alimentaire, amicale des donateurs de sang ; prodessa ; etc ..

## Budget forêt 2019, encore une bonne année pour la forêt

**Ventes de chêne : 54 k€ (+ 11%)**

**Ventes des affouages : 11 k€** (2.399 stères à 4.5 euros)

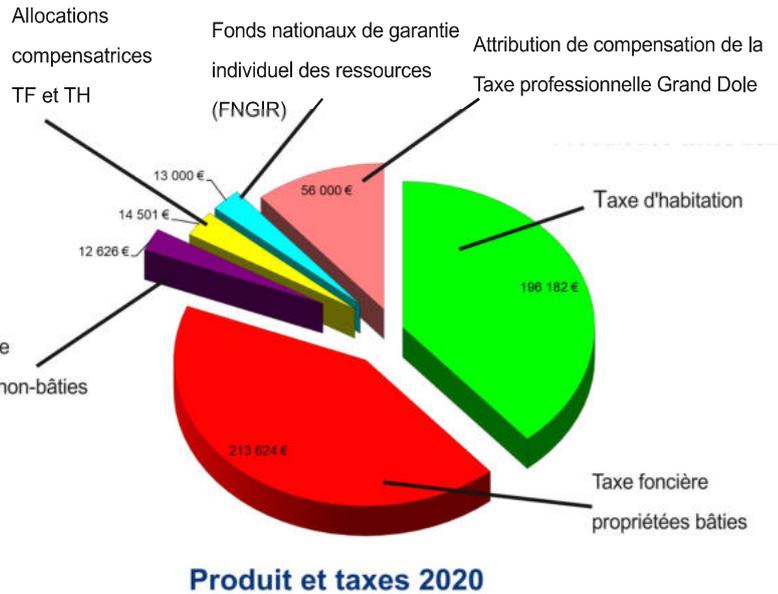
**Travaux sylvicoles et entretien : 68 k€** (reboisement, travaux d'entretien, entretien de la voirie et fauchage).

**Achat de bois 4 k€** (Bois du Pommier 11.580 m<sup>2</sup>).

**Frais de garderie 17 k€** (garderie ONF 15 k€ + Indemnité chef de coupe 1.5 k€).

La gestion 2020 sera dans la continuité de la gestion forestière mise en place en 2002 en attendant la révision d'aménagement forestier de 2021.

# Dossier



## Ouvrons l'œil !

Suite au printemps chaud et sec, il est possible que vous rencontriez dans vos jardins différentes "petites bêtes".



Certaines les enchantent (*coccinelles, abeilles...*) tandis que d'autres les dégradent... Parmi elles, se trouve **la pyrale du buis**. Joli papillon blanc translucide nocturne, ses larves se nourrissent néanmoins en premier lieu



des feuilles situées au cœur des buis jusqu'à leur causer des dégâts souvent irréversibles.

Originaires d'Asie, la pyrale ne possède pas de prédateur naturel en France ce qui explique son

envahissement progressif. Il existe néanmoins des moyens d'agir, et notamment des traitements bio comme des pièges à phéromones.

Autres petites bêtes peu aimables : **les chenilles processionnaires**. En plus de l'impact néfaste sur les arbres, les chenilles sont un enjeu sanitaire lorsqu'elles sont installées à proximité des habitations.

En effet, à partir d'un certain stade de développement, elles possèdent des poils contenant une substance urticante et allergisante pouvant provoquer des

brûlures ou urtications, mais aussi des atteintes oculaires ou respiratoires, aussi bien chez l'homme que chez les animaux de compagnie.



Ainsi, ces deux insectes provoquent des dégâts importants sur les arbres et la végétation (*défoliation, perte de production d'environ une année d'accroissement, sensibilité plus importantes aux maladies secondaires...*). Mieux vaut donc s'en tenir éloigné et agir rapidement lorsque vous constatez leur présence. Différents moyens de lutte existent en fonction de la période.

Vous pourrez retrouver tous les conseils utiles sur le site du ministère <https://solidarites-sante.gouv.fr> rubrique santé et environnement ou sur celui de la FREDON Bourgogne Franche-Comté : [www.fredonfc.com](http://www.fredonfc.com)

## L'Ambroisie : un problème de santé publique

De plus en plus présente dans notre département, **l'ambroisie à feuilles d'armoise** (*Ambrosia artemisiifolia*) est une plante invasive dont le pollen

provoque des allergies plus ou moins graves selon les personnes : rhinite, écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires (*trachéite, toux, asthme parfois sévère*), mais aussi

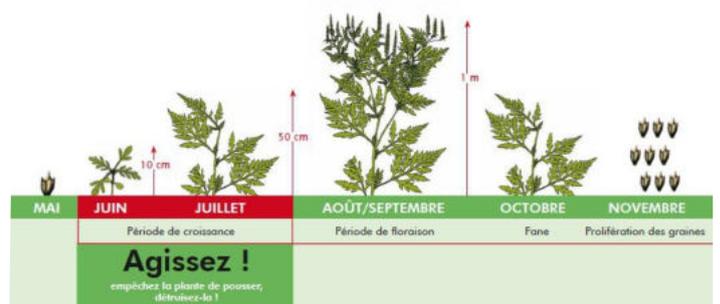


parfois urticaire ou eczéma. Elle prospère essentiellement du fait de l'activité humaine dans les terrains dénudés, les terres rapportées et potentiellement tous les milieux sont susceptibles d'être impactés : sols peu ou mal entretenus, les jachères, mais aussi les jardins, certains types de culture et dans les chaumes ou les bords de cours d'eau.

Aussi la reconnaître, c'est permettre à chacun d'agir pour le bien de tous. A noter que son obligation de destruction fait l'objet d'un arrêté préfectoral.

### Comment agir ?

En prévention : la couverture du sol pour limiter son implantation et la surveillance de vos jardins mais aussi des terres rapportées lors de chantiers de construction ou de remblais... Divers moyens de lutte sont possibles si l'ambroisie est déjà présente : arrachage, broyage, pâturage (*caprins, ovins, bovins*), désherbage...



### Comment la reconnaître ?

**Les feuilles** : Grandes, minces, très découpées, elles sont du même vert sur chaque face. Pas d'odeur quand on froisse la feuille entre les doigts.

**La tige** : généralement poilue, solide et fortement ramifiée d'une hauteur de 70 cm en moyenne au stade végétatif.

**Les fleurs** : Petites et verdâtres, elles sont disposées à l'extrémité des tiges.



Suite à l'abandon du pastoralisme et de l'exploitation des carrières la végétation a colonisé le Mont, étouffant progressivement la très fragile et typique pelouse sèche. Depuis une soixantaine d'année le phénomène s'est accéléré comme en atteste le comparatif des vues aériennes entre 1962 et aujourd'hui. Les très dynamiques pins et robiniers ont remplacé la pelouse sèche en appauvrissant la biodiversité.

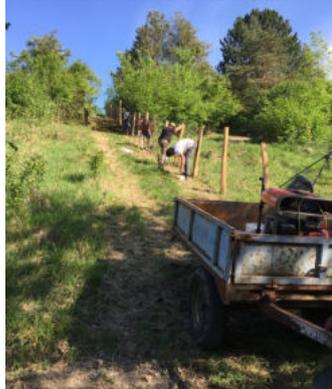


En concertation avec l'ONF, le Conseil Départemental et le



service environnement du Grand Dole, il a été décidé de couper un certain nombre de pins qui étaient arrivés en fin de vie. Les plus beaux sujets ont été conservés pour l'aspect paysager, leur intérêt écologique étant limité.

### Pose de la clôture



Les éleveurs ont réalisé un important travail avec la pose d'une clôture pérenne sur le parc côté Nord.

25 brebis appartenant à Arnaud DAVID, ont rejoint début juin les chevaux de la famille BENEUX pour une nouvelle saison de pâturage. La nouveauté de cette saison est l'arrivée de 10 chèvres de



Sabrina BATAILLARD. Nous disposons maintenant de trois parcelles aménagées. Ce pâturage inter espèces, qui remplace les moyens mécaniques, est une façon écologique de préserver notre patrimoine naturel communal.



C'est dans ce contexte que notre Commune poursuit ses acquisitions foncières sur le Mont. La maîtrise de terrains est donc un enjeu clé pour permettre à la fois la conservation de la qualité du cadre de vie de la population, préserver les intérêts des différents usagers : randonneurs, vététistes, apiculteurs, tout en garantissant la préservation de la biodiversité.

Le confinement a empêché certains d'entre nous de travailler. Il a bloqué toutes les activités associatives et toutes les relations sociales que nous pouvions entretenir au sein d'une commune. En revanche, il a permis de retisser des liens de solidarité intergénérationnels et de renforcer des relations entre voisins. Certains d'entre nous ont pu également redécouvrir l'intérêt des commerces de proximité, des circuits courts. Dans ce contexte dramatique pour certains tout n'a pas été heureusement négatif. Consolidons ensemble ce qui vient d'être acquis.

## Précaution

Echange avec le corps enseignant en vue de la réouverture de l'école, installation d'un plexiglass au secrétariat de la mairie, passage de consignes entre nouveaux et anciens adjoints....

## Adaptation

## Action

Cérémonie du 8 mai particulière, organisation et mise en place du protocole sanitaire à l'école,...

Poursuite et suivi des travaux. Fabrication de masques en tissu durables par un groupe d'une douzaine de couturières bénévoles. Création d'un site Internet spécial COVID pour vous

donner les informations essentielles : services de santé, commerces, services municipaux, école ...

Face aux incertitudes liées à la crise du Covid-19, vous avez pu être déstabilisé(e)s, avoir des inquiétudes, des questions, des doutes. Vous avez pu ressentir différentes émotions. Elles sont normales et ont besoin d'être exprimées et partagées avec votre famille ou vos amis. Il est important de ne pas rester isolé(e)s. Le lien social est fondamental. A votre rythme, vous allez reprendre confiance en une vie "normale" et réaliser ce qui vous tient à coeur.

Si néanmoins vous vous sentez submergé(e)s par vos émotions, n'hésitez pas à contacter votre médecin ou un psychologue. Vous pouvez aussi appeler le N° Vert **0800 130 000** ou N° Croix Rouge : **0800 858 858**.

# Vie associative



Les Croqueurs de pommes  
Jura Dole et Serre

La Bourse aux Greffons des Croqueurs de pommes s'ouvre largement à la biodiversité.

Depuis des lustres, la Bourse aux Greffons des Croqueurs de pommes se déroulait en extérieur à Dole quel que soient les conditions climatiques. Le résultat était parfois décevant au regard du travail effectué. C'est alors que

la Municipalité de Champvans très active dans les

actions de protection et de conservation de la biodiversité nous a proposé de mettre à disposition gracieusement une salle.

Vu le succès rencontré par la Bourse aux Greffons, Champvans a mis à disposition un espace plus important : la salle des fêtes.

Notre mission était d'y organiser avec la Bourse, ce que la Commune attendait et ce que nous souhaitons depuis longtemps, une journée de la Biodiversité ! Cette année, quatre associations de notre district et deux particuliers qui défendent la biodiversité ont été invités à savoir : La Ligue de Protection des Oiseaux, l'association des Vignerons du Haut Val d'Amour, la Société Mycologique de Dole, Dole Environnement, un apiculteur professionnel et un adepte de la permaculture.



La journée était articulée autour de la Bourse aux Greffons. C'est un évènement prioritaire dans les activités de notre association. Tous les adhérents actifs y participent. Toute la journée une équipe de 5 greffeurs a travaillé pour satisfaire les attentes du public. Ils étaient secondés par d'actives équipes. Plus de 200 plants ont été greffés dans la journée.

Certains visiteurs sont des habitués, certains sont demandeurs de conseils pomologiques pour les choix des variétés à planter, d'autres achètent le petit matériel pour greffer ou les



## Succès pour la 1<sup>ère</sup> Bourse aux Greffons et journée de la Biodiversité

livres indispensables.

Depuis plusieurs années, nous avons observé que beaucoup d'arboriculteurs débutants, s'orientent vers l'installation d'un jardin fruitier en terrain restreint. Ces plantations imposent des pratiques spécifiques et des choix variétaux particuliers. Deux Croqueurs expérimentés ont conduit une conférence sur ce thème.



Les associations invitées ont animé des conférences et visites : - La permaculture, biodiversité dans les vergers (LPO). - L'installation d'un jardin fruitier en lotissement (Croqueurs). La visite découverte de la biodiversité du Mont Joly (Dole Environnement). Chacun disposait d'espace pour présenter ses activités.

**Rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition salle des fêtes de Champvans !**

**Les associations de Champvans - comme chacun de nous - ont été directement impactées par la situation sanitaire liée au Covid 19.**

**Si les conditions le permettent, vous pourrez les retrouver dès la rentrée.**



# Agenda

## Réouverture des médiathèques



**A partir du 23 juin :**

**Champvans / Raymond Lefèvre**

Lundi de 15h30 à 19h30 / Jeudi de 15h30 à 17h30

Samedi de 10h à 12h

**Mais aussi**

**Dole / Hôtel-Dieu**

**Dole / Albert-Camus**

**Tavaux**

**A partir du 1er juillet :**

**Dole / Mauricette Rafin**

**Foucherans**

**Authume**

Consultation des archives et documents patrimoniaux : Pour en bénéficier, prenez rendez-vous par e-mail à [mediatheque@grand-dole.fr](mailto:mediatheque@grand-dole.fr).

## Foyer rural : des activités pour tous !

■ Quel souvenir que cette soirée festive du 1<sup>er</sup> février à la salle des fêtes. Après l'apéritif, une fondue franc-comtoise du Haut-Doubs, servie par les bénévoles du FRC à près de 200 personnes, puis une soirée dansante endiablée avant la tarte aux pommes et le café.

Un succès à réitérer ! Pour oublier les privations sociales et le confinement de ce printemps 2020, projetons-nous plus loin que l'automne... Le Foyer rural vous donne rendez-vous pour sa prochaine fondue dansante :



**samedi 30 janvier 2021**, animée par Cyril Monange de Best Animation.

■ La pandémie a contraint le Foyer rural à suspendre toutes ses activités

en présentiel du 15 mars à fin mai 2020... Cependant, les adhérents adultes de la section «Gym pour tous» ont pu continuer leurs rendez-vous via internet avec leurs animatrices, pour se maintenir en forme et mieux reprendre depuis le 8 juin, par dizaine à la fois...

La section 3C, Culture & Créations de Champvans a organisé la cérémonie de remise des prix aux vingt lauréats par les membres du jury du concours

## Septembre

### \*Mardi 15 septembre

Rentrée de la chorale "**La Clé des chants**"

*Répétition portes ouvertes*

### \*Dimanche 20 septembre

**TOUS AVEC Martin FLEUROT**

Les Copains de la Traversée, organiseront une randonnée pédestre au départ de Champvans (salle des fêtes). Le bénéfice de cette manifestation sera reversé à la famille de MARTIN, jeune enfant myopathe, qui habite et qui est scolarisé à CHAMPVANS.

Le parcours sera balisé. Seul, le parcours du 5,5 km sera accessible aux personnes

à mobilité réduite. Départ salle des fêtes à 08H00 pour le 15 kilomètres. Prix 7 €.

Des ravitaillements seront mis en place pendant la randonnée, mais aussi à l'arrivée. Un apéritif sera offert par la commune à 11H30.

Cette manifestation remplacera la traditionnelle TRAVERSEE DU GRAND DOLE qui a dû être annulée cette année pour cause de COVID 19. En fonction de la situation sanitaire, toutes les inscriptions seront remboursées si l'épreuve devait être annulée.

Inscriptions : Mme LE BAIL Jeannine, 15 rue de Foucherans à CHAMPVANS - Tél : 06.07.05.20.54 / [patrickjeannine@orange.fr](mailto:patrickjeannine@orange.fr)

Un stand d'inscriptions sera tenu, lors de la fête des associations de DOLE..



**Le Champvans Amicale Coureurs (CAC 39)** a repris ses entraînements le mercredi soir.

«Haïku et haïga d'automne 2019» le 7 février. 12 Champvannais sur 20 ont été primés ! Bravo à tous.

■ Durant le confinement, 3C a relayé la création du blog «*Dole, le plein de culture*» diffusant depuis le 21 mars de nombreuses pistes de visites culturelles en ligne et de conseils en livres numériques, gratuits avec une carte du réseau de lecture publique du Grand Dole. Pour pallier la fermeture des médiathèques, une soixantaine de livres ont été distribués fin avril à une douzaine de lecteurs éloignés du numérique, servis à domicile par le Maire en personne.

■ Le bal folk est reporté au printemps 2021 et les activités de jeux, de créations artistiques 3C, de yoga, de Country et line Dance, de pétanque, d'Art de Vivre, et de théâtre reprendront en septembre prochain, comme la Gym' pour tous, avec quelques surprises en préparation...

■ Les Mille-Pattes Champvannais ont ressorti leurs bâtons et se réunissent depuis le 2 juin en marche nordique. En préparation : une Rando'Soupe d'automne.  
**Contact : 06 74 69 59 36.**

■ L'assemblée générale annuelle se réunira courant novembre et les ré-adhésions se feront en janvier 2021. Les nouveaux adhérents en septembre seront dispensés du paiement de la cotisation 2020 pour le 4<sup>ème</sup> trimestre.

**Contact : 07.67.27.24.40**

**[association@foyerruraldechampvans.dujura.com](mailto:association@foyerruraldechampvans.dujura.com)**

# Infos pratiques

## Etat civil

### Nos joies

Timéo LABAT né à Dole le 13 janvier 2020  
Enguerrand PETIT né à Dole le 27 janvier 2020  
Maël LAURENT né à Dole le 8 mars 2020  
Léon AGENON né à Dole le 18 mai 2020

### Nos peines

- **Andrée VAUTHEY** née LANOUZIERE  
décédée le 12 février 2020 à Saint-Aubin
- **Yvette BOUGAUD** née VIVERGE  
décédée le 24 février 2020 à Athée
- **Dominique MARQUET**  
décédée à Besançon le 10 janvier 2020
- **Jean GUILLAMIN**  
décédé à St Jean de Losne le 30 mars 2020
- **Henri BRIOT**  
décédé à Dole le 1er avril 2020
- **Yvonne JONDEAU** née LAFORET  
décédée à Dole le 14 mai 2020
- **Bernard POULOT**  
décédé à Sellières le 23 mai 2020
- **Colette GOTTI** née DUCARME  
décédée à Dole le 28 mai 2020
- **Marie-Louise GOTTI**  
décédée à Champvans le 10 juin 2020
- **Françoise BONIN** née Caillat  
décédée à Dole le 16 juin 2020
- **Michel VIEL**  
décédé à Dole le 17 juin 2020
- **Bernard CHAMARANDES**  
décédé à Besançon le 19 juin 2020

### Secrétariat de mairie

Le secrétariat de Mairie sera fermé  
**le lundi 13 juillet 2020**  
Merci de votre compréhension

### Recensement

Les jeunes HOMMES et jeunes FILLES **nés en 2004** doivent se présenter à partir de leur anniversaire au secrétariat de Mairie pour y être recensés, muni du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. Une attestation de recensement - indispensable pour toutes les inscriptions aux examens scolaires, concours administratifs ou au code de la route - vous sera délivrée.



## Collecte des déchets

**Bacs jaunes** (ex bacs bleus)

Vendredi les semaines paires

**Vendredis 10 et 24 juillet, 7 et 21 août**

**4 et 18 septembre / 2 et 16 octobre**



**Bacs gris**

Tous les vendredis

(sauf semaine 29, ramassage le samedi en raison du 14 juillet)

**Bacs à verre et bacs à papier**

- parking du cimetière
- place du champ de fête (rue de Miarle)
- parking du stade
- ateliers municipaux (29 rue de Dole)
- à proximité du quai à déchets verts (ex gare)



## Nuisances sonores

**HORAIRES AUTORISÉS**

(Arrêté municipal du 01/07/2016)

Lundi au vendredi :

8h00 – 12h00 et 13h30 – 19h30

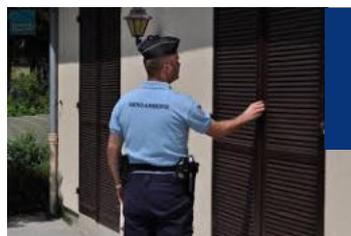
Samedi :

8h00 – 12h00 et 13h30 – 18h30

Dimanches et jours fériés :

10h00 – 12h00

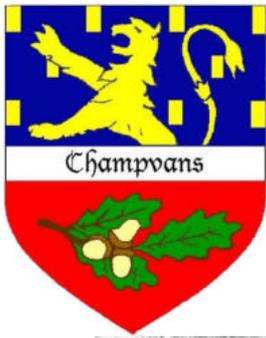
**Merci de respecter ces horaires afin qu'il fasse bon vivre dans notre village.**



## Opération Tranquillité Vacances

Pour partir en vacances en toute sérénité, vous pouvez déclarer votre absence à la brigade de Gendarmerie de DOLE en remplissant le formulaire téléchargeable sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

Une fois rempli, vous pouvez l'envoyer par mail (scan ou photo) sur l'adresse fonctionnelle de DOLE [cob.dole@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.dole@gendarmerie.interieur.gouv.fr) - ou la déposer à la brigade de Dole (en respectant les règles sanitaires) - pour enregistrement.



# Mairie de CHAMPVANS

## JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE



**NETTOYAGE  
DE NOTRE  
COMMUNE**

*GANTS ET CHASUBLES  
FOURNIS*

**Samedi 19 septembre 2020  
9h00 à la mairie**

**Un verre de l'amitié sera offert à tous les participants  
à 11H45 dans la cour de la mairie**

**Renseignements au 03.84.72.06.69  
Courriel : [mairie@champvans.fr](mailto:mairie@champvans.fr)**

**Soyons tous éco-citoyens !  
COVID-19 :  
Tous les déchets vont  
dans la poubelle noire !**

**Déchets : les précautions à suivre**

**CORONAVIRUS  
COVID-19**

